ANNEXE PEDAGOGIQUE
Maître et Maîtresse de Maison

Le maître de maison assure dans une structure d'hébergement ou unité de vie du secteur médico-social une fonction polyvalente d'intendance et d'animation dans l'organisation quotidienne du cadre de vie. Il est chargé du bon fonctionnement du lieu de résidence des personnes, de leur accompagnement au quotidien. Il est en contact permanent avec les autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire et contribue au suivi des projets des résidents à partir des ses observations.

Objectifs généraux

- Valoriser le travail du maître de maison.
- Acquérir une culture générale pour mieux cerner sa fonction et agir au quotidien.
- Développer les savoir faire professionnels pour assurer le bien être des personnes et la continuité de la prise en charge en collaboration avec l'équipe éducative.

Approche pédagogique

- Enseignement dispensé par des professionnels de terrain.
- Pédagogie active : acquisition de savoirs à partir des expériences vécues par les stagiaires.
- Dynamique de groupe basée sur les échanges entre les stagiaires.
- Guidance individualisée : adaptation de la formation aux besoins des apprenants, études de cas.
- Elaboration d'un dossier personnalisé : récit d'une situation vécue, analyse et critique.

Equipe pédagogique

Mme Caroline ROBICHON, D.E d'Educatrice Spécialisée, Coordinatrice de la formation
L'enfant, le travail en équipe, les urgences et évènements exceptionnels, l'écrit professionnel, la communication.

Mr Jean Charles ENRIQUEZ, D.E. d'Educateur Spécialisé, Chef de service
La communication, le cadre institutionnel, l'éthique et la déontologie.

Mme Sylvie FORTIN, D.E. de Sage Femme, Licence en Sciences Sanitaires et Sociales
La nuit en institution.

Mme Isabelle LANCE, Formatrice de La Croix Rouge Française
Formatrice en PSC1.

Mme Emmanuelle BOURREAU, DE d'Educatrice de Jeunes Enfants
Economie familiale et vie quotidienne.

Mme Fabienne DORION, D.E d'Educatrice de Jeunes Enfants
Fonctions de base et responsabilités.

Mme Elisabeth DURAND, D.E. d'Infirmière
La personne âgée et la personne en fin de vie.

Mme Sarah MICHEL-LARDEAU, Psychologue clinicienne
L'enfant et l'adolescent, le développement de la personne, le handicap.

AXE 1
LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE DU MAITRE DE MAISON

Le cadre institutionnel

- Connaissance des structures médico-sociales : organisation, missions et mandats des établissements
- Protection de l'enfance, publics, professionnels…
- La loi 2002-2 du 02 janvier 2002 et ses enjeux.
- Projet d'établissement, démarche qualité, projet d'accompagnement individualisé.

Fonctions de base et responsabilité du maître de maison

- Notions de responsabilité : morales, civiles, pénales et juridiques ; obligations légales.
- Fonctions de base du maître/maîtresse de maison : sécurité, écoute et accompagnement, communication avec les autres professionnels.
- Cadrage de la mission : fonctions, responsabilités et limites.
- Points communs et variantes selon les contextes professionnels, compétences à mobiliser et qualités.
- Difficultés rencontrées, avantages et contraintes.
- Son rôle au sein de l'équipe : missions et complémentarité, les attentes des collègues et autres professionnels.

Ethique du travail et déontologie

- Le respect de la personne et des droits de l'usager, cadre législatif.
- Notions de vulnérabilité : les pratiques professionnelles avec des personnes fragilisées.
- Prise en charge et prise en compte : l'accompagnement personnalisé.
- Notions de maltraitance, bientraitance et de prévention, conduites à tenir.

Urgences et évènements exceptionnels

- Inventaire des situations dites d'urgence et des compétences à mobiliser.
- Relations avec les services d'urgence extérieurs lors de situations dites d'urgence, les familles, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance etc.…
- Modalités d'intervention : quand et comment intervenir ?
- Analyse des protocoles existants dans les établissements.
- Violences et maltraitances : procédures de signalement.

Economie « familiale » et vie quotidienne

- Projet éducatif, projet de groupe, projet individualisé, projet de vie.
- L'accompagnement de la personne dans les gestes de la vie quotidienne : notions d'aide, d'autonomie, d'éducation, d'animation…
- Les actes de la vie quotidienne : la préparation et le déroulement des repas, le linge, l'hygiène des locaux.
- La gestion du budget et économat de type « familial ».

Premiers Secours (PSC1)

Prévention et secours civiques de niveau 1 (anciennement AFPS).

AXE 2

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES PROBLEMATIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le développement de la personne : de l'enfant à l'âge adulte

- Les besoins fondamentaux de la personne humaine.
- Développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social : notion de psychologie.
- Les troubles du développement et leurs conséquences.

Connaissance du handicap

- Notions de dépendance et d'autonomie, vulnérabilité.
- Les différents types de handicap et leurs effets, maladies mentales et troubles du caractère, notions de psychopathologie (névroses, psychoses…)
- Vivre en institution, séparation, processus et sentiment d'exclusion.

Connaissance de l'enfant

- Les besoins de l'enfant.
- La protection de l'enfance : cadre administratif et juridique.
- L'enfant placé : statut juridique, causes et conséquences possibles du placement, pour la famille et l'enfant ; les partenaires institutionnels….
- Troubles du comportement : du normal au pathologique.

Connaissance de l'adolescent

- Changements corporels, affectifs, psychiques, besoins psychologiques.
- Rapports à l'enfance, aux adultes et éducateurs, aux institutions.
- Conduites à risque et passages à l'acte.
- Du normal au pathologique.

Connaissance de la personne âgée

- La personne âgée vieillissante au sein de la société.
- Processus de vieillissement.
- Pathologies liées à la vieillesse.

La personne en fin de vie

- Les besoins de la personne en fin de vie.
- Les différentes étapes de la fin de vie.
- Relation et communication avec la personne et l'entourage.
- Les rites autour de la mort.
- La place du maître de maison dans l'accompagnement de la personne et sa famille.

Vivre en institution

- Séparation, processus et sentiment d'exclusion.
- Les maux de la nuit : les différentes expressions de l'angoisse et de la détresse.
- Troubles de l'endormissement et du sommeil aux différents âges de la vie.
- L'intimité et la sexualité en institution : lois, rituels et risques.

AXE 3

ANALYSE DES PRATIQUES ET METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE

Les fondements et les méthodes d'intervention :

- Gestion du temps, organisation, planning.
- Observer, analyser, réaliser et évaluer ses pratiques professionnelles.

Le travail en équipe pluri professionnelle, la restitution et transmission des incidents significatifs

- Les enjeux du travail en équipe.
- Les règles du fonctionnement en équipe : respect des places et rôles de chacun, besoins et intérêts des membres de l'équipe, implication, éthique…
- Assumer une fonction de régulation.
- Restituer et transmettre les incidents significatifs.
- Formaliser et exprimer des observations.
- Communication orale.

La communication et l'entretien dans la relation éducative

- La dimension relationnelle du maître de maison.
- Communication verbale et non verbale.
- Les éléments d'une relation de confiance.
- Ecouter et accueillir, être en relation.
- Relation éducative : principes et notions
- La relation éducative : évaluer les besoins de la personne, traiter la situation, orienter.
- Les outils de la relation éducative : entretien d'aide, d'écoute, la reformulation…
- Faire respecter les règles de vie du groupe.

L'écrit professionnel

- Impact de la loi du 2 janvier 2002 sur les écrits professionnels.
- Les exigences pour une communication efficace.
- Les difficultés liées à l'écrit, passer de l'oral à l'écrit.
- Sélectionner les informations, clarifier sa pensée.
- Rédiger une situation, une observation.

Validation de la formation

Examens continus
Epreuve écrite terminale
Présentation du dossier professionnel devant un jury
Epreuve orale de positionnement professionnel devant un jury

Les stagiaires Demandeurs d'Emploi devront effectuer 1 stage de 14 semaines minimum